



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 DU GENERAL DE GAULLE
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240626-2024-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 24 juin 2024

Délibération : N° 2024-44

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 15

Présent(s) :

L'an deux mille vingt quatre le Lundi 24 Juin, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2024

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Marie-Madeleine PRUSSE, Grégory RONDIER, Victorien POTIN, Patrice POULAIN

Absent(s) :

David BOUTILLIER ayant donné pouvoir à Johann WERY, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Sylvie LOCATELLI ayant donné pouvoir à Christelle MAES, Régis FOSTIER ayant donné pouvoir à Patrice POULAIN, Sandrine HAVY, excusée

Secrétaire de séance : Marie-France DESIMEUR-CLOUX

Actualisation des tarifs de locations de salles

DELIBERATION

Les tarifs des locations de salles communales ont été modifiés en 2021. Depuis, aucune actualisation n'a été réalisée.

Le tableau des tarifs de location des salles est proposé ci-dessous :

Vu la Commission Finances du 17 juin 2024 ;

DECISION

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité

DONNE son accord sur le tableau des tarifs de location de salles ainsi modifié

PRECISE que la présente délibération est d'application immédiate sans effet rétroactif

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 24 juin 2024

Le Maire

Johann WERY



la Secrétaire de séance,

Marie - France DESIMEUR - CLOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240626-2024-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

SALLES COMMUNALES (délibération Conseil Municipal du xx/xx/xxxx)				
MANIFESTATIONS	HIVER (1er octobre au 31 mars)			
	HABITANTS CAPELLOIS	ASSOCIATIONS Participation aux charges de fonctionnement		NON CAPELLOIS
Salle Hennebelle : Capacité 365 personnes - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	150,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	260,00 €
Repas 1 journée	290,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)	290,00 €	580,00 €
Par journée supplémentaire	190,00 €		190,00 €	380,00 €
Manifestations payantes	440,00 €	180,00 €	440,00 €	750,00 €
Par journée supplémentaire	280,00 €	120,00 €	280,00 €	480,00 €
Halle Michel Flandre : Capacité personnes - CAUTION demandée 1 500 €				
Vin d'honneur	320,00 €	1ère utilisation Frais Fonctionnement	Seconde utilisation	550,00 €
Totalité de la Halle - 1 jour	1 010,00 €	410,00 €	1 010,00 €	1 720,00 €
Par journée supplémentaire	570,00 €	230,00 €	570,00 €	970,00 €
Manifestations payantes Totalité de la Halle - 1 jour	1 530,00 €	620,00 €	1 530,00 €	2 610,00 €
Par journée supplémentaire	950,00 €	380,00 €	950,00 €	1 620,00 €
1/2 Halle 1 jour	510,00 €	210,00 €	510,00 €	870,00 €
Par journée supplémentaire	290,00 €	120,00 €	290,00 €	500,00 €
Manifestations payantes 1/2 Halle - 1 jour	770,00 €	310,00 €	770,00 €	1 310,00 €
Par journée supplémentaire	480,00 €	200,00 €	480,00 €	820,00 €
Salle des Expositions : Capacité 1000 personnes - CAUTION demandée 1 000 €				
Vin d'honneur	130,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	230,00 €
Brocante	470,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)	470,00 €	800,00 €
Autre manifestation 1 jour	300,00 €		300,00 €	510,00 €
Par journée supplémentaire	200,00 €		200,00 €	340,00 €
Manifestations payantes	680,00 €	280,00 €	680,00 €	1 160,00 €
Par journée supplémentaire	460,00 €	190,00 €	460,00 €	790,00 €
Maison des Associations (Grande salle) - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	120,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	210,00 €
Utilisation 1/2 journée	80,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)	80,00 €	140,00 €
Utilisation 1 jour	130,00 €		130,00 €	230,00 €
Par journée supplémentaire	100,00 €		100,00 €	170,00 €
Manifestations payantes	260,00 €	110,00 €	260,00 €	450,00 €
Par journée supplémentaire	180,00 €	80,00 €	180,00 €	310,00 €
Maison des Associations (Petite salle) - CAUTION demandée 300 €				
Utilisation 1 jour	50,00 €	1ère utilisation GRATUITE	50,00 €	90,00 €
Par journée supplémentaire	60,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)	60,00 €	110,00 €
Manifestations payantes	190,00 €	80,00 €	190,00 €	330,00 €
Par journée supplémentaire	150,00 €	60,00 €	150,00 €	260,00 €
SALLE DU FOYER CLUB - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	150,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	260,00 €
Utilisation 1/2 journée	130,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)	130,00 €	230,00 €
Utilisation 1 jour	180,00 €		180,00 €	310,00 €
Par journée supplémentaire	170,00 €		170,00 €	290,00 €
Manifestations payantes	370,00 €	150,00 €	370,00 €	630,00 €
Par journée supplémentaire	290,00 €	120,00 €	290,00 €	500,00 €

Pour toutes les salles - Mise en place des tables et des chaises n'est pas assurée par le Service Technique
Si livraison autres que salles communales, la demande doit être faite 7 jours avant la manifestation et un forfait de 100 € sera demandé.



Le Maire
Johann WERY

RÉUNIONS PRIVÉES	
Base 1/2 journée ou inférieur à 4 heures	
Salle HENNEBELLE	260,00 €
DEMI HALLE	280,00 €
TOTALITÉ de la HALLE	550,00 €
SALLE des EXPOSITIONS	230,00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS	210,00 €
SALLE du FOYER CLUB	260,00 €

Concessions Cimetière (délib. du 23/03/2010)	Emplacement	150,00 €	Colombarium	600,00 €
--	-------------	----------	-------------	----------

(1) Associations ayant siège social à La Capelle : La première demande est gratuite sauf HALLE et manifestations payantes (les frais de fonctionnement seront à régler).

Pour les salles autre que la Halle, si la 1ère utilisation est en hiver, une facturation des frais de chauffage sera demandée.

La réservation est effective par le dépôt du chèque en Mairie, qui sera encaissé après utilisation de la salle.

UN CHÈQUE DE CAUTION SERA DEMANDÉ À LA RÉSERVATION, MÊME POUR LES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRE DE LA GRATUITÉ DES SALLES.

Assimilé à une association CAPELLOISE, le COS GENDARMERIE : GRATUITÉ UNE SEULE FOIS PAR AN pour toutes les salles sauf la Halle Michel FLANDRE, un forfait de 150 € sera demandé pour les frais de fonctionnement.

Pour la Halle Michel FLANDRE (Voir la participation ci-dessus).

Les associations capelloises ou les Capellois s'engagent à ne pas servir de prête-nom pour masquer l'utilisation des salles par un particulier même adhérent, ou pour une association extérieure.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20240626-2024-44-DE

02-210201281-20240626-2024-44-DE

SALLES COMMUNALES (délibération Conseil Municipal du xx/xx/xxx)				
MANIFESTATIONS	ETE (1er avril au 30 septembre)			
	HABITANTS CAPELLOIS	ASSOCIATIONS ⁽¹⁾ Participation aux charges de fonctionnement		NON CAPELLOIS
Salle Hennebelle : Capacité 365 personnes - CAUTION demandée 210 000 €				
Vin d'honneur	120,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	210,00 €
Repas 1 journée	260,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)		260,00 €
Par journée supplémentaire	130,00 €			130,00 €
Manifestations payantes	320,00 €	80,00 €	320,00 €	550,00 €
Par journée supplémentaire	160,00 €	40,00 €	160,00 €	280,00 €
Halle Michel Flandre : Capacité personnes - CAUTION demandée 1 500 €				
Vin d'honneur	280,00 €	1ère utilisation Frais Fonctionnement	Seconde utilisation	480,00 €
Totalité de la Halle - 1 jour	970,00 €	250,00 €	970,00 €	1 650,00 €
Par journée supplémentaire	490,00 €	130,00 €	490,00 €	840,00 €
Manifestations payantes Totalité de la Halle - 1 jour	1 170,00 €	300,00 €	1 170,00 €	1 990,00 €
Par journée supplémentaire	590,00 €	150,00 €	590,00 €	1 010,00 €
1/2 Halle 1 jour	490,00 €	130,00 €	490,00 €	840,00 €
Par journée supplémentaire	250,00 €	70,00 €	250,00 €	430,00 €
Manifestations payantes 1/2 Halle - 1 jour	590,00 €	150,00 €	590,00 €	1 010,00 €
Par journée supplémentaire	300,00 €	80,00 €	300,00 €	510,00 €
Salle des Expositions : Capacité 1000 personnes - CAUTION demandée 1 000 €				
Vin d'honneur	100,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	170,00 €
Brocante	440,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)		440,00 €
Autre manifestation 1 jour	270,00 €			270,00 €
Par journée supplémentaire	140,00 €			140,00 €
Manifestations payantes	440,00 €	110,00 €	440,00 €	750,00 €
Par journée supplémentaire	220,00 €	60,00 €	220,00 €	380,00 €
Maison des Associations (Grande salle) - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	100,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	170,00 €
Utilisation 1/2 journée	60,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)		60,00 €
Utilisation 1 jour	110,00 €			110,00 €
Par journée supplémentaire	60,00 €			60,00 €
Manifestations payantes	160,00 €	40,00 €	160,00 €	280,00 €
Par journée supplémentaire	80,00 €	20,00 €	80,00 €	140,00 €
Maison des Associations (Petite salle) - CAUTION demandée 300 €				
Utilisation 1 jour	30,00 €	1ère utilisation GRATUITE		30,00 €
Par journée supplémentaire	20,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)		20,00 €
Manifestations payantes	90,00 €	30,00 €	90,00 €	160,00 €
Par journée supplémentaire	50,00 €	20,00 €	50,00 €	90,00 €
SALLE DU FOYER CLUB - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	100,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	170,00 €
Utilisation 1/2 journée	80,00 €	1 salle 1 fois/an (Eté ou Hiver)		80,00 €
Utilisation 1 jour	130,00 €			130,00 €
Par journée supplémentaire	70,00 €			70,00 €
Manifestations payantes	170,00 €	50,00 €	170,00 €	290,00 €
Par journée supplémentaire	90,00 €	30,00 €	90,00 €	160,00 €

Pour toutes les salles - Mise en place des tables et des chaises n'est pas assurée par le Service Technique
Si livraison autres que salles communales, la demande doit être faite 7 jours avant la manifestation et un forfait de 100 € sera demandé.

RÉUNIONS PRIVÉES	
Base 1/2 journée ou inférieur à 4 heures	
Salle HENNEBELLE	210,00 €
DEMI HALLE	240,00 €
TOTALITÉ de la HALLE	480,00 €
SALLE des EXPOSITIONS	170,00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS	170,00 €
SALLE du FOYER CLUB	170,00 €



Le Maire
Johann WERY

Concessions Cimetière (délib. du 23/03/2010)	Emplacement	150,00 €	Colombarium	600,00 €
--	-------------	----------	-------------	----------

(1) Associations ayant siège social à La Capelle : La première demande est gratuite sauf HALLE et manifestations payantes (les frais de fonctionnement seront à régler).

Pour les salles autre que la Halle, si la 1ère utilisation est en hiver, une facturation des frais de chauffage sera demandée.

La réservation est effective par le dépôt du chèque en Mairie, qui sera encaissé après utilisation de la salle.

UN CHÈQUE DE CAUTION SERA DEMANDÉ À LA RÉSERVATION, MÊME POUR LES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DE LA GRATUITÉ DES SALLES.

Assimilé à une association CAPELLOISE, le COS GENDARMERIE : GRATUITÉ UNE SEULE FOIS PAR AN pour toutes les salles sauf la Halle Michel FLANDRE, un forfait de 150 € sera demandé pour les frais de fonctionnement.

Pour la Halle Michel FLANDRE (Voir la participation ci-dessus).

Les associations capelloises ou les Capellois s'engagent à ne pas servir de prête-nom pour masquer l'utilisation des salles par un particulier même adhérent, ou pour une association extérieure.